



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 151/22

Objet

Participation financière de la CAGD à la rénovation des groupes scolaires de la Ville de Dole au titre des compétences « périscolaire », « extrascolaire » et « restauration scolaire »

Secrétaire de séance :

Jean-Pierre CUINET

Rapporteur :

Jean-Pascal FICHÈRE

Conseil Communautaire
22 décembre 2022
Tavaux - 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 64
Nombre de procurations : 11
Nombre de votants : 75
Date de la convocation : 16 décembre 2022
Date de publication : 29 décembre 2022

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, D. Bernardin suppléé par S. Duthu, P. Blanchet, C. Bourgeois-République, G. Bremond, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin suppléé par J. Comte, G. Chauchefoin, C. Chautard, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, I. Delaine, C. Demortier, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, N. Gomet, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. HoffmannL. P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, C. Jeanneaux, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, I. Mangin, S. Marchand, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, J.M Rebillard, F. Rigaud, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey suppléé par C. Bolis, G. Soldavini, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin, P. Viverge.

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à P. Antoine, B. Chevaux à J.Y Roy, F. David à J.L Legrand, D. Germond à J.B Gagnoux, I. Girod à I. Mangin, M. Henry à J.C Robert, P. Jaboviste à S. Marchand, L. Jarrot-Mermet à N. Gomet, M. Mbitel à C. Nonnotte-Bouton, M. Mirat à J. Gruet, P. Roche à J. Péchinot.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

J.L Bonin, S. Calinon, G. Ginet, N. Herrmann, O. Lacroix, J. Lepetz, C. Mathez, A. Mathiot, P. Verne.

Par délibération n°21.27.09.89 du 27 septembre 2021, la Ville de Dole a signé, pour une durée de vingt ans, avec la Société Publique Locale (SPL) Grand Dole Développement 39 un marché de partenariat de performance énergétique pour la rénovation patrimoniale et énergétique de cinq groupes scolaires.

Pour l'exécution du marché de partenariat de performance énergétique, la SPL G2D39 a lancé une procédure de publicité et de mise en concurrence pour la passation d'un marché global de performance énergétique décomposé en cinq lots.

Ainsi, la SPL assure une mission globale consistant à :

- Financer, concevoir et réaliser les travaux de rénovation patrimoniale et énergétique globale des groupes scolaires,
- Assurer les prestations d'exploitation, d'entretien, de maintenance et de gros entretien renouvellement des ouvrages et équipements composant les groupes scolaires.

L'amélioration de la performance énergétique sera obtenue par :

- Des actions portant sur la conception et la réalisation des travaux de rénovation énergétique,
- Des actions portant sur l'exploitation-entretien-maintenance renouvellement et le gros entretien renouvellement des équipements et incluant le suivi des performances énergétiques,
- Des actions de sensibilisation des usagers.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole est compétente en matière d'action sociale d'intérêt communautaire et plus précisément dans le domaine de l'Enfance-Jeunesse. A ce titre, elle exerce notamment les compétences suivantes :

- ✓ Coordination, gestion, qualification, maintien et développement de la politique d'offre d'accueil et d'animations périscolaires et extrascolaires,
- ✓ Création, aménagement, entretien et gestion des sites d'accueil et équipements périscolaires et extrascolaires,
- ✓ Restauration scolaire.

Ainsi, les travaux de rénovation des groupes scolaires sont en lien avec les compétences de l'Agglomération :

- Le groupe scolaire Saint-Exupéry et la crèche les petits loups : périscolaire, extrascolaire et restauration scolaire,
- Le groupe scolaire de la Bedugue : périscolaire, extrascolaire et restauration scolaire,
- Le groupe scolaire Beauregard : périscolaire et restauration scolaire,
- Le groupe scolaire Rochebelle : périscolaire et restauration scolaire.

A la suite de l'attribution de quatre de ces cinq lots, la Ville de Dole et la SPL ont eu connaissance du détail des prestations techniques de conception, de réalisation et d'exploitation des travaux de rénovation, ainsi que le coût définitif des travaux qui s'élève à 15 282 712,92 € HT (conception-réalisation et exploitation-maintenance) pour ces quatre groupes scolaires.

En conséquence, au regard des compétences énoncées ci-dessus, la Communauté d'Agglomération participerait au financement des travaux à hauteur de 2 500 000 € décomposés comme suit :

- 500 000 € en 2022,
- 1 000 000 € en 2023,
- 1 000 000 € en 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE**, au titre des compétences « périscolaire », « extrascolaire », et « restauration scolaire », le versement d'une participation financière à hauteur de 2 500 000 € à la SPL Grand Dole Développement 39 (G2D39),
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

Fait à Tavaux,
Le 22 décembre 2022,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- SPL Grand Dole Développement 39

